

Le 13 mai 2014

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil, tenue au centre communautaire, le 13 mai 2014 à 19 h 30.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Jr Bourdeau, maire

Monsieur Roger D'Antonio, conseiller
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Monsieur David Beauregard-Paquin, conseiller
Monsieur Guy Jodoin, conseiller
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

2014-05-055 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil du 13 mai 2014 à 19 h 33.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2014-05-056 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

D'ACCEPTER l'ordre du jour sans modification.

ORDRE DU JOUR	
Séance ordinaire du conseil du 13 mai 2014	
Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL
6.1	SOCCER AMICAL TERRASSE-VAUDREUIL / AIDE FINANCIÈRE

Le 13 mai 2014

6.2	DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE / PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC « INITIATIVE D'INVESTISSEMENT LOCAL (IIL) » / AUTORISATION DE SIGNATURE
7	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE
7.2	TRÉSORERIE
7.2.1	LISTE DES COMPTES
7.2.2	NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT / EXERCICE 2014
7.2.3	ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES / 1 ^{ER} SEMESTRE 2014
7.3	RESSOURCES HUMAINES
7.3.1	SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS / EMBAUCHE TEMPORAIRE / JOURNALIER OU JOURNALIER-OPÉRATEUR
7.3.2	SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS / EMBAUCHE TEMPORAIRE / ÉTUDIANT / PRÉPOSÉ AUX ESPACES VERTS
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
10	URBANISME, MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
12	VARIA
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2014-05-057 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2014

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014 sans modification.

ADOPTÉE

2014-05-058 4.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 AVRIL 2014

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 avril 2014 sans modification.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR

Le 13 mai 2014

2014-05-059 6.1 SOCGER AMICAL TERRASSE-VAUDREUIL / AIDE FINANCIÈRE

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

D'AUTORISER le versement d'une aide financière, en 2014, au montant de mille dollars (1 000 \$) au Soccer Amical Terrasse-Vaudreuil pour ses activités, tel que prévu au poste budgétaire;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2014-05-060 6.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE / PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC « INITIATIVE D'INVESTISSEMENT LOCAL (IIL) » / AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT le programme du gouvernement fédéral de développement économique du Québec « Initiative d'investissement local (IIL) » en vertu duquel une aide financière est accordée aux Municipalités de moins de 2 000 habitants pour appuyer la remise en état, l'amélioration et l'agrandissement des salles communautaires existantes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil satisfait à tous les critères d'admissibilité de ce programme et qu'elle souhaite se prévaloir de l'aide financière du programme de développement économique du Québec;

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin
et RÉSOLU

QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil accepte la responsabilité du projet « Initiative d'investissement local (IIL) » et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à soumettre une demande dans le cadre du programme et à signer, pour et au nom de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, tout document nécessaire à cette fin.

ADOPTÉE

2014-05-061 7.2.1 LISTE DES COMPTES

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de cent quarante-trois mille quatre cent soixante-quinze dollars et trente-six cents (143 475,36 \$).

ADOPTÉE

Le 13 mai 2014

2014-05-062 7.2.2 NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT / EXERCICE 2014

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 966 du *Code municipal du Québec*, la Municipalité doit nommer un vérificateur externe (auditeur indépendant) pour au plus trois exercices financiers;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler le mandat de Goudreau, Poirier inc. comptables professionnels agréés;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE soit nommée la firme Goudreau, Poirier inc. à titre d'auditeur indépendant pour l'audit des états financiers 2014 de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil selon les dispositions des lois applicables pour un montant de treize mille cinq cents dollars (13 500 \$), taxes applicables non comprise;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

7.2.3 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES / 1^{ER} SEMESTRE 2014

Conformément aux dispositions de l'article 176.4 du *Code municipal du Québec*, le secrétaire-trésorier, M. Ron Kelley, dépose au Conseil un état comparatif des revenus et dépenses de la Municipalité réalisés jusqu'au 30 avril 2014 et ceux de 2013 réalisés au cours de la même période. Sur le même rapport figure également un état comparatif des revenus et dépenses estimés pour l'exercice 2014 et ceux qui ont été prévus au budget 2014.

2014-05-063 7.3.1 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS / EMBAUCHE TEMPORAIRE / JOURNALIER OU JOURNALIER-OPÉRATEUR

CONSIDÉRANT les besoins en remplacement temporaire au sein du Service des travaux publics;

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

QUE la Municipalité autorise l'embauche temporaire d'un employé à titre de journalier ou journalier-opérateur temporaire à temps partiel au sein du Service des travaux publics, et ce, à compter de ce jour jusqu'à la mi-septembre 2014, selon les besoins du service, au salaire prévu à l'annexe « B » de l'échelle salariale des employés cols bleus, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2014-05-064 7.3.2 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS / EMBAUCHE TEMPORAIRE / ÉTUDIANT / PRÉPOSÉ AUX ESPACES VERTS

CONSIDÉRANT les besoins au sein du Service des travaux publics au niveau de l'entretien des espaces verts;

Le 13 mai 2014

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin
et RÉSOLU

QUE la Municipalité autorise l'embauche temporaire d'un employé à titre de préposé aux espaces verts temporaire à temps plein au sein du Service des travaux publics pour la saison estivale 2014, au salaire prévu à l'annexe « B » de l'échelle salariale des employés cols bleus, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

2014-05-065 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil du 13 mai 2014 à 20 h 3.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Jr Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière